



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre l'exclusion

Question au Gouvernement n° 2910

Texte de la question

GRANDE CAUSE NATIONALE 2011

M. le président. La parole est à Mme Chantal Bourragué, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Chantal Bourragué. Madame la ministre des solidarités et de la cohésion sociale, samedi dernier vous êtes venue à Bordeaux à la rencontre des associations pour le lancement de la grande cause nationale 2011 : " Pas de solitude dans une France fraternelle ".

C'est à la demande du collectif de vingt-quatre associations fédérées autour de la Société de Saint-Vincent-de-Paul que le Premier ministre a répondu pour cette grande cause 2011.

C'est un appel à tous afin de combattre un mal social qui porte atteinte aux valeurs de solidarité et de fraternité de notre pacte républicain. Environ un tiers des Français déclare souffrir d'une expérience de vie solitaire et douloureuse, et nous le voyons tous dans nos permanences parlementaires.

À l'heure d'internet et des réseaux sociaux, la solitude a de multiples visages. Elle ne touche pas seulement les personnes âgées ou handicapées, elle peut toucher n'importe qui, y compris les jeunes.

C'est en valorisant la fraternité que l'on combattra la solitude. Cette grande cause nationale sera une belle opportunité pour les associations de se faire connaître auprès des personnes qui ont besoin d'aide et pour rencontrer des bénévoles prêts à donner de leur temps.

Madame la ministre, je sais que le Gouvernement est pleinement mobilisé sur ce chantier et particulièrement votre ministère. Pouvez vous exposer à la représentation nationale les grands axes de vos actions ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des solidarités et de la cohésion sociale.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre des solidarités et de la cohésion sociale*. Madame la députée Chantal Bourragué, nous nous trouvons effectivement aux côtés d'Alain Juppé, samedi dernier, pour cette première journée consacrée à la cause retenue par M. le Premier ministre comme grande cause nationale 2011 : la lutte contre la solitude.

Vous avez raison de rappeler que 30 % de nos concitoyens disent souffrir de solitude dans leur vie de famille ou dans leur vie professionnelle : personnes âgées ; femmes qui élèvent seules leurs enfants dans des familles monoparentales ; jeunes actifs, étudiants ou apprentis qui vivent loin de chez eux et n'ont pas encore reconstitué un cercle familial ou amical.

Il faut nous mobiliser et je salue l'engagement de ce collectif d'associations, avec à leur tête la Société de Saint-Vincent-de-Paul, que nous avons retrouvé samedi avec vous-même, madame la députée et Alain Juppé.

M. Jean-Pierre Brard. Oui, ma soeur !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre*. Le Gouvernement se mobilise aussi et il offre à ces associations divers espaces médiatiques pour se faire connaître. Nous étions à Bordeaux samedi ; nous serons chez Luc Chatel,...

M. Jean-Pierre Brard. Le chanoine !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre*. ... ministre de l'éducation, à Chaumont. Jeannette Bougrab, qui s'occupe de toute la vie associative, est entièrement engagée à nos côtés, et chaque ministre se mobilise.

Évidemment, le ministère de la cohésion sociale et des solidarités sera le chef de file de cette mobilisation à travers toutes les politiques que nous menons dans les domaines de la famille, du handicap, des personnes âgées. Il faudra réfléchir à cette question de la solitude lors du grand débat sur la dépendance, et dans nos actions de lutte massive contre la pauvreté et la précarité.

Oui, c'est un bel acte de fraternité que cette grande cause nationale de lutte contre la solitude.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Bourragué](#)

Circonscription : Gironde (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2910

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 janvier 2011